

## ■ PROGRAMME DE FORMATION

### PROGRAMME REGLEMENTAIRE

# IOBSP Autres opérations 1H

## ■ Organisme de formation

CF-IOBSP.fr - IOBNET FINANCIAL GROUP SAS

President et representant legal : Olivier Kaess

SIREN : 940437478

Numero de declaration d activite (NDA) : 76341388834

Telephone : 07.69.00.14.36

Email : direction@iobnet.fr

Site : www.cf-iobsp.fr

## ■ Informations essentielles

Duree : 1 heures

Modalite : formation ouverte a distance (FOAD / e-learning), avec accompagnement pedagogique et intervention du formateur selon le dispositif de la formation.

Langue : francais

Formateur / tuteur : Olivier Kaess - joignable par telephone, email ou via les outils de la plateforme.

Document genere le : 30/09/2026

## ■ Presentation de la formation

### ■ Introduction

La transposition de la directive européenne du 4 février 2014 impose aux professionnels intervenant dans le processus de souscription d'un crédit immobilier une formation d'actualisation et de maintien des connaissances de 7 heures, chaque année.

### ■ Les objectifs

- Mise à jour des connaissances réglementaires.
- Maintien des connaissances et des compétences imposées à la profession.

### ■ A qui s'adresse la directive des crédits immobiliers (DCI) ?

Toute personne amenée à exercer des activités d'élaboration, de proposition, d'octroi ou de conseil en matière de contrat de crédit immobilier aux consommateurs relatifs aux biens immobiliers à usage résidentiel.

Positionnement : ce module court est une action complémentaire d'actualisation ou d'approfondissement. Il ne constitue pas, à lui seul, une voie autonome de capacité professionnelle IOBSP prévue aux articles R.519-8 à R.519-10.

## ■ Objectifs de la formation

A l'issue de cette formation, le stagiaire aura actualisé ses compétences générales et spécifiques au poste qu'il occupe, à la nature des produits qu'il distribue et aux modes de distribution auxquels il recourt, conformément à la directive sur le Crédit Immobilier (DCI). Ainsi, cette formation permettra au stagiaire de respecter l'obligation réglementaire de formation continue d'une durée de 7heures.

## ■ Public, prerequisites et modalités d'accès

- Niveau requis à l'entrée en formation ? IOBSP de niveau 1, 2 ou 3
- Conditions spécifiques et prérequis ? Détenir un livret de formation IOBSP de niveau 1 ou 2, ou une attestation de niveau 3
- Modalités d'admission : Admission sans disposition particulière
- Présentiel ou à distance : Entièrement à distance
- Informations sur les modalités pédagogiques : Attribution d'un tuteur disponible par téléphone, email ou encore via le chat.
- Accès à la formation : Horaires libres, 24h/24 et 7j/7
- Durée totale et délai d'accès de la formation (heures) : 1H limitée au 31/12 de l'année en cours

## ■ Programme de la formation

- 1 - Présentation de la Formation
- 2 - Cadre général des opérations de banque
- 3 - Les comptes bancaires
- 4 - Les services de paiement
- 5 - Les moyens de paiement
- 6 - L'épargne bancaire
- 7 - La caution bancaire et les engagements

## ■ Programme détaillé de la formation

## ■ Autres opérations de banque — actualisation ciblée

- Qualification des opérations de banque et périmètre d'intervention de l'IOBSP.
- Produits et services concernés, risques et obligations d'information.
- Connaissance client, adéquation du service, conformité et traçabilité.
- Cas pratique et évaluation.

## ■ Competences visees et validation

La délivrance d'une Attestation de formation IOBSP DCI conforme à la Loi, permet de justifier du renouvellement annuel de vos connaissances

## ■ Methodes pedagogiques et evaluation

Le Mode de formation de notre centre est le FOAD (formation ouverte à distance), plus communément appelé E-learning.

Cependant,

bien que distancielles, nos formations sont accompagnées par un tuteur pédagogique dédié, jouissant de plus de 25ans d'expérience en Intermédiation Bancaire.

Joignable directement par mail, téléphone ou via le chat, du lundi au samedi sauf jours fériés de 10h00 à 20h00, son rôle est de vous soutenir, de vous accompagner, mais surtout de vous former et vous informer durant toute la formation.

Le contenu des cours est principalement textuel.

La

formation est ponctuée par un examen final de 1H, composée de QCM et/ou de questions ouvertes.

La réussite finale de la formation est réputée validée avec une note moyenne d'au moins 70% connaissances acquises, conformément à la Loi.

## ■ Attestation / livret et resultats attendus

Dés lors que vous aurez validé au moins 70% connaissances acquises, nous vous délivrerons une attestation précisant 1H de formation, ainsi qu'un diplôme CF-IOBSP.

## ■ Accompagnement pedagogique

Les formations a distance sont accompagnees par un tuteur pedagogique. Le stagiaire peut solliciter l'organisme par telephone, email ou via les outils de communication de la plateforme pendant son parcours.

## ■ Identification et validation de l'organisme

CF-IOBSP.fr / IOBNET FINANCIAL GROUP SAS - Président : Olivier Kaess - SIREN 940437478 - NDA 76341388834 - 07.69.00.14.36 - direction@iobnet.fr.

**IOBNET FINANCIAL GROUP SAS**

**CF-IOBSP ELIOB PROCOFIN**

Président : Olivier Kaess

SIREN : 940437478 | NDA : 76341388834  
07.69.00.14.36 - direction@iobnet.fr